

**COMMUNE DE MAILLY CHAMPAGNE
INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.211-1 à L.211-7, et L.300-1,

Vu la Loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims, approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération du conseil municipal de Mailly Champagne n° 05/2017 du 7 février 2017 donnant l'accord au Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune,

Vu sa délibération n° CC-2017-107 du 27 mars 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Mailly Champagne,

Vu sa délibération n°CC-2021-85 du 25 mars 2021 approuvant le PLU de la commune de Mailly Champagne,

Vu la délibération du conseil municipal de Mailly Champagne n° 05/2021 du 1^{er} février 2021, émettant un avis favorable pour instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune,

Considérant qu'il convient de délibérer pour instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Mailly Champagne, définies dans son PLU, afin de permettre la poursuite et le développement des opérations d'aménagement et de logements,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 18 mars 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Mailly Champagne.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Mailly Champagne et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 29 mars 2021 et de la réception en Préfecture le 29 mars 2021. Identifiant : 051-200067213-20210325-119422A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 182

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

Représenté(s) : 5

Votant(s) : 187

Excusé(s) : 21

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 25 MARS 2021

Le jeudi 25 mars 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 19 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katla BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Marie BETTON (suppléant de M. Franck BAILLY), M. Fabrice CHRISTOPHE (suppléant de M. Denis LHOTELAIN), M. Emmanuel RUBE (suppléant de M. Alain MICHELON)

Étaient représenté-e-s :

M. François BARONNET a donné pouvoir à Pascal LORIN, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Bénédicte LE PANSE, Mme Silvana SAHO-NUZZO a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Yann VELLY a donné pouvoir à Mario ROSSI

Étaient excusé-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Valérie CORDEBAR, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Eric MALTOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, M. Denis PONCELET, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, M. Bernard THIERY, M. Jean-Marie VIEVILLE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 187

Contre : 0

Abstention : 0